DÉPARTEMENT DE LA SOMME

Élections Législatives du 23 NOVEMBRE 1958

CIRCONSCRIPTION DE MONTDIDIER

Electrices, Electeurs,

Républicain sincère, conservant mon entière INDEPENDANCE, tant professionnelle que politique, ne me recommandant et n'ayant sollicité l'investiture de personne, ayant payé mon cautionnement de mes propres deniers, je suis très à l'aise pour vous rappeler quelques vérités, certain là que le parti ou mouvement ne me censurera pas par crainte de déplaire aux Amis, combinards et politicards, qui encore aujourd'hui comme hier, vont nous abreuver de promesses.

Attaché aux lois de la République, défenseur de TOUTES LES LIBERTÉS de conscience, du commerce, de l'enseignement, respectueux de la personne humaine, de la propriété privée, qui est et demeure un bien sacré, ennemi du collectivisme sous toutes ses formes, décidé, et par ma seule volonté à poser ma candidature, je ne veux pas que ce premier contact soit entaché de mensonges et d'hypocrisie.

Si le vote est secret, le mien ne le sera pas en vous avouant que le 28 Septembre, j'ai voté « OUI ». J'ai voté l'homme qui aux jours les plus sombres de notre Histoire, au-delà de la mer et par les ondes, m'assurait qu'un jour je serai de nouveau un homme LIBRE dans un PAYS LIBRE.

La liberté étant ma seule richesse, qu'aucune valeur au monde ne pourrait compenser, celle-là même que je souhaite de tout cœur à tous les hommes sur cette terre.

Quant à la Constitution qui est et demeure la loi régissant le rôle des Assemblées, celle-ci étant un règlement intérieur, ne vaudra que par le RESPECT que les hommes lui apporteront.

LA POLITIQUE DES PARTIS A CONDUIT LA FRANCE A LA FAILLITE.

Connaissant ce jour les CANDIDATS, tous politiques, sauf deux, m'apprend le journal, il se fait que ceux-ci soient de cette circonscription. M. Charles DAMAY, cependant, votre nom me dit quelque chose, auriez-vous un homonyme dans le Canton de MOREUIL ? C'est possible.

Sachez cependant, Electrices et Electeurs, que déjà des contacts sont pris entre les partis, que des petites réunions clandestines ont lieu, et que le téléphone ne chôme pas. Comme j'ai les coudées franches et la conscience tranquille de me trouver loin de toutes ces combinaisons malhonnêtes dont vous êtes à tous coups, CITOYENNES et CITOYENS, les **DUPES.**

Comme je suis seul dans cette Campagne et que je dois travailler, ne recevant aucune subvention, je ne pourrai, à mon grand regret, vous rendre visite à tous et je m'en excuse. Je me ferai cependant un plaisir de m'arrêter dans chaque chef-lieu de Canton.

Refaire l'histoire de la IVe République (**République des Privilèges)** serait beaucoup trop long ; s'il me fallait vous parler des scandales nous y serions encore l'année prochaine, rien que celui du **VIN** en passant, 20 kilogs de rapports dactylographiés, représentant des bateaux-citernes de gros rouge. M. GOUIN et les autres sont encore candidats. Mais pourquoi direz-vous ? C'est simple, le mandat de Parlementaire lui-même ne les intéresse pas, ce qu'ils veulent, c'est la place, même en la payant discrètement bien sûr, il faut qu'ils soient là, parce qu'ils représentent de GROS INTERETS, de GROSSES SOCIÉTÉS, et que c'est de cette MAISON que l'on obtient par relations et petits cadeaux les **MARCHÉS.** Un exemple : Il y a 5 semaines, à AMIENS, on a inauguré dans la Zône Industrielle les Bâtiments de la Société FERRODO, Administrateur M. CHLEITER, Maire de VERDUN, Sénateur. Ils sont une centaine de tous les Partis à mordre dans le fromage que tu leur sers par tes impôts, TOI OUVRIER, TOI PAYSAN, TOI COMMERÇANT, TOI ARTISAN, vous tous FRANÇAISES et FRANÇAIS de toutes conditions. ALORS... Vous allez et devez VOTER, vous voterez pour celui que rien n'accroche, qui n'a aucun fil à la patte, qui, sans aucune considération de personne, prend ici l'engagement d'honneur d'ouvrir grandes les fenêtres, pour qu'enfin dans cette MAISON, on y voit clair et que l'on y respire mieux.

1956 : PROMESSES ELECTORALES :

Salaires. — Réforme Fiscale. — Revalorisation des produits de la Terre. — Augmentation de l'Aumône faite aux Vieux. — Jeunes Gens ne partez pas défendre les intérêts des Colonialistes.

TOUT CELA N'A ÉTÉ QUE DU VENT.

Pourtant l'on t'avait dit **OUVRIER** que la production assurerait l'augmentation automatique de ton salaire. Celle-ci est en hausse constante, mais ton salaire ? Quand les prix en augmentation ont crevé le S.M.I.G., on a vivement remanié les 213 articles pour n'en faire que 171 si ma mémoire est exacte, et on a, pour ce faire, diminué de 5% le presse-purée, le casse-noisettes et les aiguilles à tricoter, mais le pot-au-feu avec l'os sans moelle, bien entendu, n'a pas bougé.

Et cette **REFORME FISCALE**, Commerçants, Artisans, vous l'avez vue ? Nous avions pourtant soutenu, et avec quelle chaleur, des hommes dont la mission était bien définie : ECONOMIES et FISCALITÉ. Et comme les autres, ils ont accepté que la Caisse Familiale soit supérieure pour leurs enfants qu'elle ne l'est pour toute autre catégorie de Français. Ils ont accepté, comme les autres, les 100.000 francs de plus d'indemnité que rien ne justifiait. Pas **UN** n'a levé le petit

doigt pour protester, alors que tous acceptaient que ton salaire et les prix restent bloqués. Et avec tous, dans un parfait accord, depuis le mois de Mai, date de leur mise en congé libérable, ils perçoivent intégralement leur indemnité, soit 3.600.000 francs par an.

Ce qui fait dire aux Huissiers du « Palais Bourbon » : Si leur présence est d'ARGENT, leur absence est d'OR. Cependant M. PINAY nous promet quelque chose, mais quoi ?... J'ai laissé dire « UNE REFORME FISCALE ».

Et toi **CULTIVATEUR**, tu dois connaître la musique maintenant ; pas un n'a le courage de proposer une juste revalorisation de tes produits. On préfère te faire bénéficier d'une remise de 15% sur l'achat d'une faucheuse que tu ne remplaces pas tous les ans ; te délivrer des bons de carburant détaxé plutôt que de fixer une fois pour toutes, une valeur indexée de tes produits, juste rémunération de ton travail, pour que tu puisses ignorer l'emprunt du Crédit Agricole. Mieux rétribué, ton commis restera à la terre, parce que c'est encore là la plus belle vie, malgré la dureté de ton travail, l'absence de réunion de famille. Vois ton Ministre, quand il parle de ta profession (dans un banquet, bien sûr), comme il reconnaît ton dur labeur, et vingt fois il s'épongera le front en pensant à toi.

Et c'est à vous, **CHEVEUX BLANCS**, Vieilles et Vieux, Economiquement Faibles de ce Pays que j'adresse cette pensée, vous que deux guerres ont ruinés parce que vous aviez fait confiance en l'Etat à qui vous aviez confié votre avoir pour assurer vos vieux jours. Que reste-t-il ? RIEN.

Votre bonté n'a d'égal que votre détresse. Quand on sait que vous pourriez assigner vos enfants pour une pension alimentaire, mais vous savez aussi que si l'un peut donner, l'autre ne le pourra pas. Alors pour garder ce merveilleux esprit de famille et pouvoir serrer sur votre cœur vos petits-enfants, vous vivez résignés. Voilà la honte du moment, quand on sait que certains touchent des retraites tellement élevées qu'ils peuvent replacer cet argent.

SOLIDARITÉ... Quel joli mot...

Si l'erreur est humaine, je suis de ceux qui enregistre et donne quittance à ceux qui savent quand il en est encore temps, la reconnaître. Puissions-nous demain dans une réconciliation FRATERNELLE ne pas décevoir toutes ces populations d'**OUTRE-MER** qui viennent de témoigner leur sincère attachement à la MÈRE-PATRIE.

Puisse-t-il plaire aux hommes, sans distinction de couleur, de race ou de religion, faire en sorte de comprendre que tout individu passant sur cette terre, a le droit à la vie.

SINISTRÉS, souvenez-vous que depuis 14 ans, j'ai donné, dans le plus complet désintéressement, sans aucune distinction pour l'Urbain ou le Rural, la mesure de ce que je peux appeler « SERVIR ».

Mon programme, Messieurs, sera-t-il le vôtre ?

1° Des **ECONOMIES** ; les postes ne manquent pas.

— 20% d'abattement sur l'indemnité parlementaire, sans grand succès devant le Parlement, mais pour lequel je prends l'engagement d'honneur devant vous, Messieurs les Conseillers Généraux, de vous remettre ce pourcentage pour les œuvres de cette Circonscription (Vieux et Enfance malheureuse, sans distinction confessionnelle).

— Tout Parlementaire ne pourra prétendre à son indemnité qu'en fonction de sa présence.

— Tout Parlementaire devra nominativement voter à la tribune. Plus de vote par le Président de Groupe.

— Tout Parlementaire devra choisir entre son mandat ou sa place de Directeur, Administrateur de Sociétés Privées.

— Tout Parlementaire chargé de mission voyagera avec sa valise, mais plus sa famille.

— Toute femme de Parlementaire paiera place entière en chemin de fer.

2° **REFORME FISCALE.** — Démontrer l'incohérence du système actuel.

— Sur le plan social : **Retraite nationale indexée minimum et égale pour tous.**

3° **Assurer le plein emploi de la main-d'œuvre**, assurer la juste rémunération de sa productivité par des primes, ou participation aux bénéfices.

4° **Accroître la construction d'immeubles avec accesion à la propriété.** — Reprendre la formule loi RIBOT, LOUCHEUR pour l'acquisition d'immeubles anciens.

Construction d'écoles.

Poursuivre les adductions d'eau dans nos campagnes.

Je serai, si vous me faites l'honneur de m'envoyer siéger au Parlement, le défenseur de vos intérêts légitimes dans toute la mesure où ils seront conciliables avec l'intérêt général qui doit demeurer la préoccupation dominante de tout REPRESENTANT DU PEUPLE.

C'est à vous maintenant de juger celui qui n'a qu'une devise :

SERVIR pour que VIVE LA FRANCE
et VIVE LA REPUBLIQUE !

NE VOUS ABSTENEZ PAS — VOTEZ EN MASSE pour :

Henri SERGEANT

ARTISAN - PEINTRE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Président de la Fédération des Associations de Sinistrés de la Somme

Remplaçant éventuel : **Raymond SAUSTIER,** ARTISAN-MECANICIEN
CONSEILLER MUNICIPAL DE ROYE — ANCIEN PRISONNIER DE GUERRE

Candidats Républicains d'Action et de Justice Sociale.

IMP. CARPENTIER - MONTDIDIER 11-1958